

L'impact économique, social et environnemental de la chasse française

L'étude a été conduite par le BIPE – Cabinet de Conseil en analyse stratégique et prospective économique – agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Elle a été réalisée, à la demande de la Fédération Nationale des Chasseurs, en liaison avec l'ensemble du réseau des Fédérations des Chasseurs.

Elle a reçu le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et celui des organismes suivants : ONCFS, INTERPROCHASSE, Fondation François Sommer.

- Les principaux objectifs de cette étude

- Utiliser un référentiel d'analyse de l'impact économique et social basé sur des méthodes reconnues au niveau national, européen et international.
- Permettre d'établir des comparaisons entre la chasse et les autres secteurs au niveau national et territorial.
- Créer un référentiel permettant de suivre l'évolution de l'impact économique, social et environnemental de la chasse dans le temps.

- Les grands axes de cette étude

- Déterminer le poids économique de la chasse dans l'économie française et au niveau des territoires.
- Etablir la place de la chasse dans l'emploi et son apport au développement local.
- Caractériser l'importance et la valeur du bénévolat sur les trois grands axes de la mission dévolue à la chasse française :
 - la gestion de la faune sauvage.
 - la préservation des habitats et des milieux.
 - la contribution aux liens sociaux et culturels.
- Connaître le chasseur du XXI^{ème} siècle.

- Les principaux chiffres de cette étude

- L'impact économique de la chasse française est de 3,6 milliards d'€ / an.
- La chasse apporte 2,1 milliards d'€ / an de valeur ajoutée à l'économie nationale (PIB).
- La chasse crée et maintient 25 800 emplois (ETP).
- La chasse française compte aujourd'hui 1 141 000 pratiquants.
- Le bénévolat des chasseurs sur les territoires représente 78 millions d'heures chaque année.
- Le bénévolat éco-citoyen des chasseurs équivaut à 50 000 emplois (ETP).
- Chaque chasseur contribue directement à hauteur de 1 136 € / an à la richesse de notre pays.
- Pour 70 chasseurs pratiquants, il existe un emploi non délocalisable.

- Le bénévolat éco-citoyen

L'engagement des chasseurs en faveur du développement durable se traduit dans la répartition des bénévoles en équivalent emplois, comme suit :

- Gestion des habitats et des milieux : 17 000 ETP
- Gestion du gibier et de la faune sauvage : 16 000 ETP
- Activités sociales et culturelles : 17 000 ETP

- L'impact économique et social de la chasse française par grandes régions

La chasse apporte 2,1 milliards d'€ / an de valeur ajoutée à l'économie nationale.

Les régions	Valeur ajoutée en milliers d'euros (k€)	Emploi ETP	Bénévolat Equivalent ETP	Pratiquants
Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes	276 000 k€	3 475	7 838	209 000
Nord-Pas-de-Calais et Picardie	246 000 k€	2 951	6 895	117 000
Auvergne et Rhône-Alpes	233 000 k€	2 859	5 810	119 000
Ile-de-France	192 000 k€	2 182	1 121	27 000
Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées	188 000 k€	2 344	5 631	138 000

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine	183 000 k€	2 182	4 315	84 000
Normandie	165 000 k€	1 964	2 684	93 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	151 000 k€	1 869	3 520	72 000
Bourgogne et Franche Comté	117 000 k€	1 434	3 393	69 000
Centre - Val de Loire	142 000 k€	1 693	3 391	82 000
Pays de la Loire	120 000 k€	1 477	2 471	65 000
Bretagne	87 000 k€	1 095	2 184	47 000
Corse	26 000 k€	279	747	18 000
TOTAL	2 126 000 k€	25 805	50 000	1 141 000

- Comparaison avec le nombre de pratiquants d'autres disciplines (source INSEE)

Football : 2 002 000 – Tennis : 1 103 000 – Equitation : 694 000 – Judo-jujitsu et disciplines associées : 634 000 – Rugby : 447 000 – Randonnée pédestre : 225 000.

La chasse figure dans le trio de tête des loisirs des français avec 1 141 pratiquants.

- Le portrait du chasseur au XXI^{ème} siècle.

- 1 141 000 pratiquants, dont 25 000 femmes.

- Les principaux types de gibiers de chasse sont : le petit gibier sédentaire (32 %), le grand gibier (31 %), les migrateurs terrestres (20 %), le gibier d'eau (13 %), le grand gibier de montagne (3 %), le petit gibier de montagne (1 %).

- Fréquence des sorties de chasse par saison : plus de 50 sorties (23 %), 26 à 50 sorties (36 %), 11 à 25 sorties (30 %), 6 à 10 sorties (7 %), 1 à 5 sorties (4 %).

- Les chasseurs détiennent, en moyenne, 1,6 arme.

- 7 % des chasseurs partent chasser à l'étranger, ils le font en moyenne 2 fois par saison.

- Les structures de chasse : Chasses associatives (A.C.C.A, communales) : 52 % ; Chasses privées : 31 % ; Chasses sur domaines publics (DPM, DPE, Forêt domaniale) : 9 % ; Chasses commerciales : 5 % ; Autres : 3 %.

- Un chasseur dépense en moyenne 2 162 € / an.
- Le bénévolat représente l'équivalent de 50 000 emplois (ETP).
- Les activités bénévoles se répartissent de la façon suivante :
 - Gestion des habitats et des milieux : 34 %
 - Gestion du gibier et de la faune sauvage : 32 %
 - Activités sociales et culturelles : 34 %
- Le chasseur parcourt en moyenne 1 940 km par saison pour la pratique de la chasse.
- 47 % des chasseurs ont moins de 55 ans. 55 % sont des actifs dont l'activité professionnelle est la suivante : agriculteurs : 8 % ; artisans-commerçants : 9 % ; ouvriers : 15 % ; employés : 21 % ; professions intermédiaires ou assimilées : 8 % ; cadres, professions libérales : 39 %.

- Des chiffres fiables et robustes

L'étude s'est appuyée sur la participation exceptionnelle de 50 500 chasseurs, qui ont complété un questionnaire très détaillé, 9 300 sociétés de chasse qui ont transmis leurs données comptables, 500 fournisseurs et détaillants interrogés et l'utilisation de grandes bases de données comptables ou INSEE.

Ces éléments garantissent la fiabilité des données de cette étude qui a impliqué l'utilisation de 10 millions de datas.